

# CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ATELIERS

---

DÉVELOPPER DES RELATIONS DE QUALITÉ  
ENTRE ÉLÈVES & ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

# SOMMAIRE

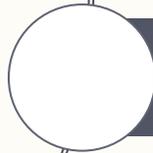
---



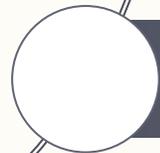
Réunion préparatoire



Constitution du groupe



Adhésion et communication



Règles de bon fonctionnement



# Réunion préparatoire

*Pour renforcer les bénéfices de ce parcours qui vise à créer de la synergie entre les élèves, l'équipe pédagogique, voici les préconisations pour maximiser les conditions de réussite de ce dispositif d'accompagnement.*

---

La réunion en amont des accompagnements aborde les points suivants :

- La présentation des ateliers, des objectifs et des prérequis
- Le recueil du contexte et du climat au sein du collège
- Le partage sur la sélection des élèves
- Les messages clés à communiquer aux élèves sur le dispositif
- La définition de la place et du rôle de chacun dans le parcours
- L'agenda du parcours / l'engagement à l'assiduité de tous
- La réponse aux diverses questions de l'équipe pédagogique
- La préparation à la séance de restitution et à la cérémonie...

# Constitution du groupe

*Pour favoriser le bon déroulement des ateliers, le groupe doit être uniquement constitué d'élèves volontaires, motivés pour s'investir sur la durée, issus de plusieurs classes du même niveau ou de 2 niveaux qui se suivent (par ex 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>) avec un respect de l'équilibre fille / garçon.*

---

**Les critères dans le choix des profils, à intégrer pour constituer le groupe :**

- Des élèves volontaires, engagés, moteurs, curieux et enthousiastes pour construire
- Des élèves de profils hétérogènes représentatifs de ces critères : résultats scolaires traduisant un intérêt pour la scolarité, assiduité... Il est possible d'accueillir en minorité des situations de difficultés d'apprentissages, relationnelles ou d'estime de soi fragile si contrebalancées par l'envie de contribuer
- ☆ *Les élèves absentéistes, déjà avancés dans le décrochage scolaire et/ou manifestant des comportements inappropriés et/ou rencontrant des problématiques lourdes nécessitent plutôt un accompagnement individualisé*

# Adhésion et communication

*La manière de présenter le dispositif et d'inviter l'élève à y participer conditionne aussi la réussite du parcours.*

---

**Le dispositif doit être présenté comme une opportunité :**

- Une présentation du parcours est faite aux élèves pressentis en amont par l'équipe pédagogique, il s'agit d'un travail coopératif qui va être initié avec une vocation de partage au sein de l'établissement
- Ils sont sollicités pour y participer car leur profil, leurs compétences et leur personnalité est précieuse pour mener à bien ce projet
- L'inscription se fait uniquement sur la base de leur adhésion
- Une communication écrite des séances précisant : « dates – heures – salle » est transmise aux élèves



# Règles de bon fonctionnement

*Tout accompagnement repose sur le volontariat, l'engagement, l'adhésion et la confiance.*

---

## Les points d'attention :

- Aucun élève ne sera retenu contre son gré aux ateliers
- Présence obligatoire des élèves dès le premier atelier pour suivre le reste du parcours
- L'équipe pédagogique est présente et partie prenante sur l'ensemble du parcours
- La restitution du parcours ainsi que la cérémonie sont réalisées par les élèves eux-mêmes et préparées en amont